

OFFICE OF
THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER



BUREAU DU
DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Symposium FCVI sur l'innovation, le risque et le contrôle

La budgétisation et l'affectation de crédits du point de vue de la colline du Parlement
Ottawa, Canada
28 novembre 2008



Mission du DPB

- Soutenir **la gestion** parlementaire des fonds publics et accroître la transparence budgétaire.
- Cette mission est accomplie grâce à des analyses objectives et **indépendantes** axées sur:
 - la *Loi d'exécution du budget*,
 - les projets de loi portant affectation de crédits

Distinct de la nature *rétrospective* et du rôle d'*assurance* de la Vérificatrice générale, le travail du DPB sera de nature *prospective* et servira dans un rôle d'*appui aux décisions* pour que les parlementaires votent en pleine connaissance de cause



Le problème

- Le cadre de contrôle du gouvernement du Canada n'est pas équilibré :
 - **Trop** de contrôles qui ont peu d'utilité dans certains secteurs d'activités, comme la gestion des ressources humaines¹
 - **Trop** de contrôles, ou contrôles déficients, dans d'autres secteurs d'activités, notamment la gestion financière²
 - Contrôles **exagérément stricts** qui limitent l'innovation dans les secteurs touchant les opérations gouvernementales³

1. Le premier Rapport du groupe consultatif du premier ministre sur la fonction publique (2007)

2. Rapport Le point de mai 2006 de la vérificatrice générale du Canada; rapport du directeur parlementaire du budget sur *l'impact financier de la mission canadienne en Afghanistan* (2008)

3. Politique sur les services communs du Conseil du Trésor (2006)



Les conséquences

- Intendance insuffisante des deniers publics :
 - Les contrôles inutiles **augmentent les coûts** et la complexité⁴
 - *Les services sont chers et de qualité inégale*
 - La déficience des contrôles **limite la surveillance parlementaire**⁵
 - *Crée un climat de méfiance et de cynisme*
 - La rigueur des contrôles **fait obstacle à l'innovation**⁶
 - *Il est interdit aux fonctionnaires de prendre des risques*

4. Le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, *Internal Control – Integrated Framework* (1992)

5. Rapport de novembre 2006 de la vérificatrice générale du Canada (Questions d'une importance particulière); le Septième rapport du Comité permanent des comptes publics - *Les grands projets de technologie de l'information* (2008)

6. Le deuxième rapport du Groupe consultatif du premier ministre sur la fonction publique (2008)



Il existe des solutions communes

- Régime de gestion du risque d'entreprise⁷ :
 - La **haute direction** est responsable de déterminer la philosophie de gestion du risque et la tolérance au risque
 - Les **gestionnaires hiérarchiques** sont responsables de déterminer les risques et les stratégies de gestion connexes avant le début des activités
 - Les **contrôles tiennent compte** du degré de **risque** et sont mis en œuvre lorsque leurs avantages dépassent leur coût

La gestion efficace du risque exige une culture et une compétence axées sur la gestion efficace des possibilités offertes et des effets néfastes.



Besoins du Parlement

- Les « conditions de succès » du gouvernement s'harmonisent aux besoins du Parlement
 - **Meilleures données** : Nécessaire au gouvernement pour identifier le risque et pour présenter des solutions efficaces et efficaces au Parlement
 - **Analyse améliorée** : L'exercice par le gouvernement d'une diligence raisonnable au départ permet de gérer le risque et améliore la compréhension du plan de dépenses par le Parlement
 - **Rapidité accrue** : Offre au gouvernement la souplesse voulue pour s'adapter aux nouvelles possibilités et permet une rétroaction pertinente et fréquente de la part du Parlement



Aspects principaux d'une solution

- Le gouvernement a plusieurs projets en cours pour répondre à ces besoins:
 - **Adoption de la comptabilité d'exercice pour la budgétisation et l'établissement des crédits**
 - *Projet pilote lancé en 2008*
 - **Rapports financiers trimestriels**
 - *Engagement du programme du gouvernement en 2008*
 - **Production par les ministères d'états financiers annuels vérifiés**
 - *Travail en cours pour respecter l'échéance de 2009*



Vision d'avenir

- Les parlementaires :
 - ont **confiance** dans les prévisions budgétaires du gouvernement
 - sont **conscients** des **risques** et des **écarts possibles** sous-jacents à ces prévisions budgétaires
 - sont **informés en temps opportun** lorsque ces **écarts** possibles se **concrétisent**